

## IP-Lait : la sempiternelle ritournelle

Le 19 mars dernier, l'Interprofession du Lait sortait un nouveau communiqué de presse affligeant, dont les décisions étaient qualifiées «de grande importance». Elle informe que la réduction des volumes contractuels de lait décidée en février n'a pas fait effet. Qui en aurait douté? Par le simple fait d'avoir fixé comme référence de base les quantités 2009 déjà largement excédentaires, le scénario ne pouvait tourner autrement. Comme il y a trop de lait et que les stocks de beurre s'accumulent, rien de plus simple que d'exporter hors de chez nous et au-delà de l'Union européenne. «L'opération de dégagement», comme elle est si bien nommée, permettra d'exporter nos surplus à des prix défiant toute concurrence. Nos collègues paysans des pays destinataires apprécieront le geste amical de l'Interprofession du Lait!

Comme l'IP-Lait ne veut pas seulement faire un coup bas à l'étranger, elle décide une fois de plus de ne pas augmenter le prix indicatif du lait en Suisse qui demeure ainsi à 62,0 cts. Notons au passage que le prix payé à la plupart des producteurs se situe en fait plusieurs centimes en-dessous de ce prix indicatif (autour de 55 cts).

Pour garantir une pression maximale sur les prix indigènes, l'IP-Lait annonce également que les paysans seront priés de contribuer à l'abaissement du prix de la matière première suisse en finançant, à part égale avec les transformateurs industriels (chacun à hauteur de 1ct. par litre de lait dès le 1er mai), un fond de 20 millions maximum qui compensera le déficit (55 millions de francs) de la loi chocolatière. Cette loi chocolatière permet de réduire artificiellement le prix de la matière première suisse afin d'éviter que les industriels suisses ne s'approvisionnent trop fortement en matières premières de l'étranger. Ayant à l'esprit que la loi chocolatière devra prochainement être abrogée, les paysans doivent s'attendre, à l'avenir, à passer à la caisse régulièrement afin que nos industriels daignent acheter des produits locaux. Une fois de plus, l'industrie va s'en sortir avec de magnifiques cadeaux: du lait suisse de qualité supérieure, à un prix qui couvre moins de la moitié des coûts de production et correspond plus ou moins aux prix à l'étranger. Au vu de cela, pourquoi l'industrie serait-elle poussée à changer quoi que ce soit dans le fonctionnement de l'IP Lait? Elle fonctionne à merveille pour elle. L'industrie fait tourner ses usines à plein régime, elle a des produits de haute qualité à prix bradés et, si elle n'écoule pas tout, elle est payée pour exporter. De quoi pourrait-elle se plaindre? La question s'adresse maintenant aux politiques qui ont octroyé la force obligatoire à l'IP-Lait: Est-ce ce type de modèle inégalitaire que vous avez souhaités pour résoudre la crise laitière? Si tel n'est pas le cas, rappelez-vous que la force obligatoire n'a été octroyée que pour une année à l'IP-Lait. Uniterre n'est pas du tout opposé à un outil tel qu'une interprofession pour résoudre les problèmes d'une filière agricole. Mais, dès la création de l'IP-Lait, il a mis clairement en doute la composition de cette dernière et le système de segmentation. Une interprofession qui est verrouillée par l'industrie conduira tôt ou tard à l'échec. Au grand damne des paysans, des consommateurs et des citoyens qui auraient souhaités voir un peu plus d'équité régner au sein de la filière laitière. Tout est aujourd'hui réuni pour un embrasement en Suisse; comme en Europe d'ailleurs. A chacun de prendre ses responsabilités. Pour nous paysans il s'agit de nous unir au plus vite pour adapter la production en amont de l'IP-Lait afin d'obtenir un prix équitable.